



Rupture dans la livraison de la donnée sur la mesure d'audience (Communiqué du CIAUMED)

Le CIAUMED* négocie, depuis plusieurs semaines, avec Marocmétrique des conditions de la continuité du service de mesure des audiences de la télévision pour l'exercice 2015.

Il regrette que les négociations n'aient pas pu aboutir.

Rappelons que les investissements réalisés par Marocmetrie sont maintenant bien amortis : l'opérateur produit les audiences depuis avril 2008, sur la base d'un contrat de cinq ans, dont la durée a été prorogée deux fois par avenants.

Par ailleurs, le know-how transmis par la maison mère, Médiamétrie, à sa filiale, Marocmetrie pendant toute cette période est largement suffisant pour assurer la continuité de service.

En outre, le cahier des charges de la mesure pour 2015 ne comporte ni étude d'intermétrique, ni étude de cadrage. Il ne prévoit pas non plus de renouvellement des foyers panélistes.

Autant de facteurs qui auraient pu conduire Marocmetrie à revoir ses prix à la baisse. Malheureusement, elle exige des montants bien supérieurs au juste prix et reste inflexible sur le plan commercial, malgré les efforts des membres du CIAUMED, notamment pour éponger les arriérés de règlement.

Toutefois, soucieux de préserver les intérêts du marché et la continuité du service, le Conseil d'Administration du CIAUMED, réuni jeudi 29 janvier, a décidé d'aller de l'avant et de faire un effort exceptionnel à travers une proposition ultime qu'il a fait parvenir à l'opérateur.

Celui-ci l'a rejetée et a décidé d'arrêter la livraison de la donnée.

Cette décision, regrettable pour le Groupement (et plus largement pour le marché), aura probablement un impact sur le fonctionnement des acteurs. Il nous appartiendra de convenir des modalités de gestion de la période transitoire, en attendant le démarrage de la nouvelle mesure. Celle-ci sera produite par GfK qui, on s'en souvient, a remporté l'appel d'offres international que le CIAUMED avait lancé pour choisir l'opérateur de mesure d'audience.

Aujourd'hui, le Groupement s'attache à finaliser le contrat de service avec le nouvel opérateur. Les modalités concrètes de mise en œuvre du nouveau système de mesure d'audience seront communiquées, le moment venu.

*Le CIAUMED (Centre Interprofessionnel d'Audimétrie Média-tique) est un Groupement d'Intérêt Economique (GIE) constitué par la Société Nationale de Radiodiffusion et de Télévision (SNRT), Soréad 2M, le Groupement des Annonceurs du Maroc (GAM), Régie 3 et l'Union de Agences Conseil en Communication (UACC).